



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Saint Laurent Blangy le 26 septembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Flandres : vous reprendrez bien un peu de fientes ?

Après le poulailler de 107 000 poules pondeuses qui a déjà suscité l'opposition, c'est un nouveau projet de 72 000 poulets de chair qui est soumis à enquête publique à Pitgam.

Notons tout d'abord que le projet vise à régulariser la situation d'un élevage qui utilisait un ancien bâtiment d'élevage porcin pour l'élevage de 19 000 poulets, tout en y ajoutant un troisième bâtiment permettant d'atteindre les 72 000 places.

Et c'est ainsi qu'un territoire déjà fortement colonisé par des élevages de volailles industriels (nous avons fait l'estimation d'environ 1 million de places de poulets de chair et 400 000 de poules pondeuses dans un rayon de 15 km lors de notre rencontre en sous-préfecture le 12 juillet) se voit affublé de 30 000 volailles supplémentaires, accompagnées de leurs externalités négatives : émissions d'ammoniaque et production de fientes qu'il faudra épandre...on ne sait où !

Désormais, la plupart des projets d'élevage industriels mettent en avant le compostage ou le séchage des fientes qui seront ensuite vendues. Cela évite de se poser l'épineuse question de l'épandage...mais y a-t-il réellement une demande pour ces offres d'amendements qui ne cessent de se multiplier ?

Cette énième enquête publique étudiera le projet par le petit bout de la lorgnette. Nous demandons que l'impact des projets d'élevages industriels soient étudiés à l'échelle d'un territoire et non pas seulement à celle de l'élevage. Nous demandons que les impacts additionnés de ces élevages soient pris en compte. Nous demandons qu'un diagnostic du territoire soit réalisé : quelle est la quantité de volailles produite ? Où est-elle commercialisée ? Où les fientes sont-elles réellement vendues et épandues ?

Nous interpellons à nouveau la sous-préfecture de Dunkerque : combien de temps les habitants des Flandres accepteront-ils les impacts de ces élevages industriels sur le paysage, l'environnement et la qualité de vie sans aucune retombée positive pour leur territoire ? Au moment où certains pointent du doigt « l'agribashing » que subit le monde agricole dans son ensemble, force est de constater que ce qui se passe dans les Flandres viendra une fois de plus en rajouter !

Nous, paysans et paysannes voulons un changement du cadre législatif et la mise en place d'une réelle concertation territoriale pour une agriculture relocalisée, rémunératrice, en accord avec la demande sociétale d'une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement.

Contacts

Antoine Jean, Porte-Parole de la Confédération paysanne du Nord et du Pas-de-Calais : 06 07 95 68 88

Jean-Luc Bardel, membre du comité inter-départemental de la Confédération paysanne du Nord et du Pas-de-Calais : 07 88 13 54 88